



**PROCÈS VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 SEPTEMBRE 2019**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE

Nombre de membres :

Du conseil : 33
En exercice : 30
Délibérants : 27

Quorum atteint

date de convocation :

5 septembre 2019

date d'affichage :

5 septembre 2019

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF le TREIZE du mois de **SEPTEMBRE** à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Haute Herbasse de Miribel, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. **BRET René**, Maire, en présence des conseillers : **AMETTE** Philippe, **ANCETTE** Gilles, **BOSSAT** Michel, **BRET** Christiane, **CAPDEBOSCQ-JOURDAN** Stéphanie, **DESGRANGES** Isabelle, **DUC** Bernard, **DUC** Gwendoline, **EYNARD** David, **FAURE** Jean-Luc, **FERRIER** Marie-Josèphe, **GRAND** Anthony, **GUIGARD** Denis, **GUINTOLI** Christiane, **HABRARD** Catherine, **LEFGOUN** Nasr-Eddine, **GRAND** Anthony, **HERNANDEZ-MALLEN** Aurélie, **JANTON** Joëlle, **MANIN** Jacques, **MANIN** Philippe, **MARY** Claude, **MOULIN** Norbert, **PÉRON** Stéphane, **REY** André, **TORRES** Patrick, **VASSY** Jean-Louis

Absents excusés : **BOUZON** Patrick, **MARION** Rémy,

Absents non excusé : **GALLAY** Jérôme

Secrétaire de séance : **CAPDEBOSCQ-JOURDAN** Stéphanie

Monsieur Le Maire ouvre la séance en faisant l'appel nominal de chaque conseiller municipal. Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal a accepté : *le nouvel ordre du jour.*

1°) Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil du 6 août 2019.

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la réunion du Conseil du 6 août 2019.

2°) Travaux église de la commune déléguée de Montrigaud.

- Monsieur le Maire présente le devis concernant les travaux nécessaires pour la consolidation et le rafraîchissement de l'église de la commune déléguée de Montrigaud.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- **Délibère** sur le choix de la Société **MARION** d'un montant de 11400.00 € HT soit 13680.00 € TTC

**DELIB. N°135_2019 - OBJET: DEVIS POUR TRAVAUX DANS L' EGLISE DE
LA COMMUNE DELEGUEE DE MONTRIGAUD.**

- **Délibération** adoptée à l'unanimité.

- Monsieur le Maire présente le devis concernant la fourniture des poêles à granulés dans l'église de la commune déléguée de Montrigaud.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- **Délibère** sur le choix de la Société DAUPHINOISE DE CHAUFFAGE pour un devis d'un montant de 17422.40 € HT soit 20906.88 € TTC.

DELIB. N°136_2019 - OBJET: DEVIS POUR L'INSTALLATION DE POELES A GRANULES DANS L'EGLISE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE MONTRIGAUD.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Monsieur le Maire présente le devis concernant les travaux d'électricité dans le cadre de l'installation des poêles à granulés dans l'église de la commune déléguée de Montrigaud.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- **Délibère** sur le choix de la Société 2F ELEC devis d'un montant de 790.00 € HT soit 948.00 € TTC

DELIB. N°137_2019 - OBJET: DEVIS POUR TRAVAUX D'ELECTRICITE DANS L'EGLISE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE MONTRIGAUD.

Délibération adoptée à l'unanimité

3°) Travaux église de la commune déléguée de Miribel.

Monsieur le Maire donne la parole au Maire délégué de Miribel, Jean-Louis VASSY, qui présente les travaux nécessaires à la rénovation des abat-son et au nettoyage de l'intérieur du clocher de l'église de la commune déléguée de Miribel.

A cette occasion, le conseil municipal est informé que le public pourra monter dans le clocher lors des journées du patrimoine.

Le Maire délégué propose de retenir le devis de la Société ROZIER-PORTE.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- **Autorise** Monsieur le Maire de Valherbasse à signer le devis de la Société ROZIER-PORTE d'un montant de 6400.00 € HT soit 7680.00 € TTC

DELIB. N°131_2019 - OBJET: DEVIS ROZIER-PORTE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX SUR LE CLOCHER DE L'EGLISE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE MIRIBEL.

Délibération adoptée à l'unanimité

4°) Point sur les Travaux de voirie.

Monsieur le Maire donne la parole à l'adjoint délégué à la voirie, Gilles ANCETTE, qui informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux sur les voiries des communes déléguées.

Les travaux sont achevés sur Montrigaud, sont en cours de réalisation sur Saint Bonnet de Valclérieux et sont partiellement accomplis sur Miribel.

Les travaux d'assainissement de cette commune déléguée portés par Valence Romans Agglo devraient se terminer fin septembre et les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable devraient se terminer prochainement, le solde des travaux de voirie se fera à la suite.

5°) Décisions modificatives aux budgets M14 & M49.

- Monsieur le Maire donne la parole au Maire délégué de Saint Bonnet de Valclérieux, Bernard DUC concernant la nécessité budgétaire M14 d'effectuer des virements de crédits afin de mandater au bon compte d'imputation l'acquisition d'un appartement à la commune déléguée de Saint Bonnet de Valclérieux.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- **Décide** le virement des crédits suivants :

INVESTISSEMENT DEPENSES

ARTICLES	MONTANT	ARTICLES	MONTANT
2111/21	-45000,00 €	2132/21	+ 45000,00 €
TOTAUX	-45000,00 €		+ 45000,00 €

DELIB. N°138_2019 - OBJET: DM N°07-M14 VIREMENT DE CREDITS.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Monsieur le Maire donne la parole au Maire délégué de Saint Bonnet de Valclérieux, Bernard DUC concernant la nécessité budgétaire M49 afin de procéder au paiement de redevance pollution domestique 2018.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- **Décide** le virement des crédits suivants :

DIMINUTION

AUGMENTATION

ARTICLES	MONTANT	ARTICLES	MONTANT
6378	-2500,00 €	701249	+ 2500,00 €
TOTAUX	-2500,00 €		+ 2500,00 €

DELIB. N°139_2019 - OBJET: DM N°08-M49 VIREMENT DE CREDITS.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 bis°) Actualisation des statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme.

Monsieur le Maire informe de la réception en mairie le 19 août dernier d'un courrier du Président du SDED lui notifiant la délibération du Comité Syndical du 17 juin 2019 relative à la révision des statuts du Syndicat.

Le courrier est à la disposition des membres du Conseil municipal s'ils souhaitent en prendre connaissance.

**DELIB. N°130_2019 - OBJET : ACTUALISATION DES STATUTS DU
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA DROME APPROBATION DU
CONSEIL MUNICIPAL.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

6°) Réunion sur la mutuelle du 29 août et signature de la convention.

Monsieur le Maire donne la parole à l'adjointe déléguée aux affaires sociales et à la communication Joëlle JANTON.

Le 29 août dernier s'est tenue la réunion de présentation du contrat santé mutuelle communale mis en place en partenariat avec la Société AXA.

55 personnes se sont déplacées et 21 foyers ont laissé leurs coordonnées.

AXA commence cette semaine à prendre contact avec les personnes intéressées.

Une convention doit être signée avec la Société AXA.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer la dite convention.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal

Autorise Monsieur le Maire de Valherbasse à signer la convention avec la Société AXA.

**DELIB. N°145_2019 - OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA
SOCIETE AXA POUR LA MISE EN PLACE DE L'ASSURANCE SANTE POUR LA
COMMUNE DE VALHERBASSE.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

7°) Conseil syndical du SIEH le 4 septembre 2019.

Monsieur le Maire et les Maires des communes déléguées de Miribel et Montrigaud étaient conviés au Conseil syndical du SIEH.

Lors de ce conseil, était mis en délibération l'extension du périmètre d'action du syndicat sur la totalité de la commune de Valherbasse.

Délibération votée à l'unanimité.

Les communes adhérentes du SIEH devront statuer sur l'extension du périmètre du SIEH dans un délai maximum de trois mois.

Le SIEH devient syndicat mixte des eaux de l'Herbasse SMEH.

Une réunion de la commission EAU et budget de l'eau devra se tenir afin de préparer au mieux la rencontre prochaine avec ce syndicat.

8°) Rentrée scolaire.

Monsieur le Maire donne la parole à la Présidente du SIVOS Christiane GUINTOLI qui fait un point sur la rentrée scolaire des enfants dans l'école des collines.

L'école des Collines a été livrée le 29 août ce qui a laissé peu de temps pour organiser la rentrée des enfants.

Tous les acteurs, enseignantes, parents d'élèves, élus et administrés ont tout mis en œuvre pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Toutefois, des réserves ont été portées quant aux travaux de VRD (voies, réseaux, divers).

Les enseignantes et le personnel sont satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail.

Monsieur l'inspecteur du secteur de Saint-Vallier, Monsieur MANEVAL, nous a honoré de sa présence et n'a pas tari de compliments sur notre école.

Les élus ont également accueilli les enfants.

Le personnel du SIVOS a été en formation trois demi-journées afin de s'approprier les nouvelles installations.

La réunion des Directeurs d'écoles du secteur de Saint Vallier aura lieu le mardi 24 septembre sur notre site.

Transports scolaires : Les enfants sont moins présents dans les cars.

La demande avait été faite à la région afin que les collégiens puissent prendre leur car sur le site de la nouvelle école. La région a refusé cette proposition.

Une nouvelle demande sera formulée dans quelques semaines.

La date du 26 octobre 2019 a été proposée par Monsieur le Préfet pour l'inauguration de l'école.

9°) Bulletin Municipal.

Monsieur le Maire donne la parole à l'adjointe déléguée Joëlle JANTON aux affaires sociales et à la communication.

La commission s'est réunie le 10 septembre dernier afin de définir une liste non exhaustive des points à développer dans ce qui sera notre seul bulletin du mandat.

Tous les membres du Conseil municipal sont vivement conviés à participer à la rédaction des sujets qui leur tiennent à cœur.

Nous attendons les premières ébauches sur l'adresse mail : valherbasse@gmail.com

La prochaine commission sur ce dossier aura lieu le lundi 21/10/2019 à 20 h à Montrigaud.

10°) Visite le 03/09/2019 de Monsieur VIELLESCAZES Sous Préfet de l'arrondissement de Valence.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des points évoqués :

Urbanisme : point fait sur la difficulté d'obtenir des PC.

Ecole : financement : suite à un changement de certaines règles d'attribution des fonds de solidarité et d'investissement local, (FSIL) le SIVOS n'a pas pu prétendre à cette dotation. L'Etat conscient de cet état de fait s'engage à aider les communes adhérentes au SIVOS dans d'autres projets d'investissements.

Agriculture : difficulté de vivre convenablement de son travail et de céder leur exploitation.

Free Party : l'information est donnée par les gendarmes de la difficulté de faire évacuer les raveurs une fois installés. Les riverains se plaignent également du bruit sur une longue période.

Zones blanches : Dès le surlendemain de la visite de Monsieur VIELLESCAZES, Monsieur Nicolas GUICHARD du Département est venu présenter le programme New deal (qui doit permettre de résorber les zones blanches et grises).

11°) Questions diverses :

D1 – Numéros de téléphones :

SIVOS : 04.28.97.00.06

ECOLE : 04.28.97.00.05

PERISCOLAIRE : 04.28.97.00.07

D2 – Téléphonie mobile :

Monsieur le Maire demande que toutes les zones blanches des communes déléguées soient recensées par les Maires délégués et inscrites au plus vite au dispositif de couverture ciblée de téléphonie mobile sur la plateforme de France mobile.

D3 – Approbation du rapport de la CLECT 2019 :

Monsieur le Maire signale au Conseil municipal que le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées doit être soumis à l'approbation de chaque conseil municipal des communes membres.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal,

Approuve : le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

**DELIB. N°132_2019 - OBJET : APPROBATION DU RAPPORT DE LA
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
(CLECT) 2019.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

D4 – IFER – Attribution de compensation au titre des IFER sur les panneaux photovoltaïques des bâtiments agricoles :

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que la révision du Pacte financier et fiscal ouvre la possibilité d'un reversement du montant de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER). Cette taxe est perçue par l'agglomération au titre des panneaux photovoltaïques situés sur les bâtiments agricoles de la commune via une majoration de l'attribution de compensation.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal,

Autorise : Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches pour obtenir la majoration de l'attribution de compensation IFER.

**DELIB. N°133_2019 - OBJET : MAJORATION DE L'ATTRIBUTION DE
COMPENSATION AU TITRE DES IFER SUR LES PANNEAUX
PHOTOVOLTAIQUES DES BATIMENTS AGRICOLES.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

D5 – Location de parcelle agricole sur la commune déléguée de Montrigaud.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au tirage au sort afin d'octroyer la parcelle agricole - section cadastrale AS83 à un des agriculteurs qui se sont inscrits.

Après tirage, le terrain est attribué à Monsieur Vincent ROCHER.

**DELIB. N°141_2019 - OBJET : LOCATION DE TERRAIN SUR LA COMMUNE
DELEGUEE DE MONTRIGAUD**

Délibération adoptée à l'unanimité.

D6 – Echange de terrain entre la commune déléguée de Miribel et RE Sabrina.

Monsieur le Maire donne la parole au Maire délégué de Miribel, Jean-Louis VASSY qui explique qu'en 2016 le conseil municipal de Miribel avait accepté la modification de la voie communale afin de préserver la sécurité devant le centre équestre et une habitation.

Le dossier étant en attente depuis plusieurs mois chez le Notaire, il y a lieu de délibérer sur la commune nouvelle.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- **Autorise** Monsieur le Maire de Valherbasse à signer l'acte d'échange

DELIB. N°134_2019 - OBJET: ACTE D'ECHANGE DE TERRAIN ENTRE RE SABRINA ET MIRIBEL TRANSFERE A VALHERBASSE.

Délibération adoptée à l'unanimité.

D7 – Orage de grêle du 15 juin 2019.

En soutien aux agriculteurs touchés par la grêle lors de l'épisode climatique du 15 juin dernier, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'exonérer les parcelles sinistrées de la taxe sur le foncier non bâti pour une durée de deux ans.

Inscriptions au plus tard le 15/09/2019.

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- **Délibère** Favorablement sur l'exonération du foncier non bâti des parcelles sinistrées.

DELIB. N°143_2019 - OBJET: EXONERATION DU FONCIER NON BATI DES PARCELLES SINISTREES PAR LA GRELE DU 15 JUIN 2019 SUR LA COMMUNE DE VALHERBASSE.

D8 – Reconnaissance de l'état de sécheresse.

Plusieurs habitants de la commune ont constaté des dégradations sur leurs habitations en lien avec l'état de sécheresse.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire la demande à l'état de classement en catastrophe naturelle « sécheresse ».

Après avoir écouté la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de classement en catastrophe naturelle « sécheresse ».

DELIB. N°144_2019 - OBJET: DEMANDE DE CLASSEMENT EN ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE POUR LA COMMUNE DE VALHERBASSE.

D9 – Plan neige 2019-2020 du réseau cité.

Ce point sera traité lundi 16/9 en réunion de SIVOS.

D10 – Signatures de conventions pour le déneigement de la commune.

Une convention doit être signée avec chaque intervenant procédant au déneigement.

Les personnes concernées sont : Anthony GRAND, Philippe MANIN et l'employeur de Jérémy REYNAUD.

Monsieur le Maire propose une réunion le lundi 30/09/2019 à 20 h en Mairie de Valherbasse.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer les dites conventions.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal,

Autorise Monsieur le Maire de Valherbasse à signer les conventions pour le déneigement.

DELIB. N°142_2019 - OBJET : SIGNATURE DE CONVENTIONS POUR LE DENEIGEMENT DE LA COMMUNE DE VALHERBASSE.

D11) Travaux mur du cimetière de la commune déléguée de Miribel.

Monsieur le Maire donne la parole au Maire délégué de Miribel, Jean-Louis VASSY qui rappelle les travaux engagés par la commune historique de Miribel sur une partie du mur coté Est du cimetière. Afin de régler ces travaux d'investissement il y a lieu de délibérer sur la commune de Valherbasse.

Après avoir écouté les arguments de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- **Autorise** Monsieur le Maire de Valherbasse à payer les travaux engagés par la Société ROQUIER pour un montant de 4326.00 € HT soit 5191.20 € TTC

DELIB. N°140_2019 - OBJET: REGLEMENT A LA SOCIETE ROQUIER DIDIER DES FACTURES DE TRAVAUX DU MUR DU CIMETIERE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE MIRIBEL.

D12) Déchets et points d'apports volontaires.

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la problématique posée par les dépôts intempestifs et récurrents près des poubelles et points d'apports volontaires.

Malgré l'engagement des élus et du personnel communal à nettoyer ponctuellement les objets en tous genres déposés sauvagement, il est urgent de trouver une solution radicale.

Monsieur Le Maire propose de faire retirer purement et simplement les points d'apports volontaires et les poubelles situés près de l'école des Collines.

L'adjointe déléguée en charge de l'environnement, Madame Christiane BRET doit demander un passage plus fréquent à l'agglomération pour le ramassage de containers à ordures et une réunion urgente devrait se tenir avec le responsable déchets de l'agglomération.

Voir pour le lundi 7 octobre 2019 à 14 h salle inter communale.

Le Maire délégué de Miribel, Jean-Louis VASSY insiste pour que le site près de l'école soit débarrassé rapidement. Les prochaines bennes tournantes étant sur Saint Bonnet de Valclérieux le 5 octobre, le site sera traité à cette date.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures,

Séance levée à 22h10

Prochain conseil municipal fixé le 8/11/2019 à 20 heures.

Monsieur Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

